

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Date de convocation 03/06/2024 L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit juin, à dix heure,
Date d'affichage 03/06/2024 la Commission Administrative s'est réunie à la Mairie sous la
Nbre de membres en exercice: 8 Présidence de Monsieur André PHILIPOT, maire et ordonnateur,
Présents : 7 après avoir été légalement convoqué
Votants : 7 Mme BARBELETTE, Mr DEMARQUET, Mr LAN, Mr LEPELTIER
Mme TROPÉE et Mme VANNIER.
formant la majorité des membres en exercice.
Excusé : Monsieur Michel LEBouc

Madame Madeleine BARBELETTE est nommée secrétaire de séance.

N°2024/12 Reprise de la Ferme du CCAS « La Roulardière »

Suite à la réunion du 26 juin 2024, Monsieur le Président du CCAS propose aux membres du Conseil d'Administration de procéder aux votes pour la reprise de la ferme du CCAS à « La Roulardière ».

Monsieur LOUVEL et Madame LIROT, ainsi que Monsieur Léo PETIPAS ont déposé leurs projets pour la reprise de la ferme.

Après en avoir délibéré, la Commission Administrative décide :

- **De RETENIR** le dossier de Monsieur LOUVEL et Madame LIROT pour la reprise de la ferme du CCAS
- **De VALIDER** le nom du GAEC « Le Chat Jaune » proposé par Monsieur LOUVEL et Madame LIROT
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente du CCAS à mettre tout en œuvre pour l'application des décisions prises.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Président du C.C.A.S



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le